



Souleyfouana

Rappelle

P. 11

les parents à leur devoir

Le guide suprême de l'islam ivoirien, lors de la nuit du destin, les a invités à plus de responsabilité.

Juste un peu

restent

détenués

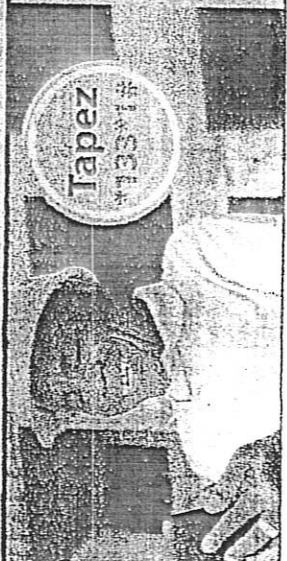
- Le gouvernement se donne 5 mois pour boucler les procédures judiciaires
- Les raisons du maintien du gel de 80 comptes bancaires.



PHOTOS: COULIBALY ABDOULAYE

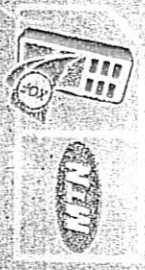
Nouveau drame dans l'aviation navion s'écrase au nord Mali avec 116 passagers

P. 22



Achetez du crédit avec MTN Mobile Money, ça rapporte gros!

100% de bonus, 100% de bonheur pour tout rechargement d'au moins 500F



Mobile Money

MONDON CONSEIL INTERNATIONAL
Conseils Juridiques et Fiscaux
08 BP 1112 Abidjan 08
29, boulevard Cluzel
Tél: 20 30 00 82 Fax: 2021 37 76
Email: contact@mondonconseil.com

TERMINAL ROUGIER D'ABIDJAN TERRA
Société Anonyme avec conseil d'Administration Capital social: 850 000 000 FCFA
08 BP 1112 Abidjan 08
Tél: 20 30 00 82 Fax: 2021 37 76
Email: contact@mondonconseil.com

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU DIRECTEUR GENERAL
Aux termes du procès-verbal du conseil d'administration en date du 13 mai 2014, enregistré à Abidjan le 26 juin 2014 sous le numéro Reg.S.S.P.Vol. 01 F75, N°729, M. BOUABRE, administrateur de la société Terminal Roulier d'Abidjan - TERRA, ont décidé de renouveler le mandat de Directeur Général de Monsieur Louis-Marie JEANIN pour une durée prenant fin lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014. Deux exemplaires originaux timbrés et enregistrés du procès-verbal augmenté ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Abidjan le 18 juillet 2014 sous le numéro 5620.

MONDON CONSEIL INTERNATIONAL
Conseils Juridiques et Fiscaux
08 BP 1112 Abidjan 08
29, boulevard Cluzel
Tél: 20 30 00 82 Fax: 2021 37 76
Email: contact@mondonconseil.com

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU DIRECTEUR GENERAL
Aux termes du procès-verbal du conseil d'administration en date du 13 mai 2014, enregistré à Abidjan le 26 juin 2014 sous le numéro Reg.S.S.P.Vol. 01 F75, N°729, M. BOUABRE, administrateur de la société Terminal Roulier d'Abidjan - TERRA, ont décidé de renouveler le mandat de Directeur Général de Monsieur Louis-Marie JEANIN pour une durée prenant fin lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014. Deux exemplaires originaux timbrés et enregistrés du procès-verbal augmenté ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Abidjan le 18 juillet 2014 sous le numéro 5620.

originaux timbrés et enregistrés des procès-verbaux mentionnés, ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Abidjan le 18 juillet 2014 sous le numéro 5618.

MONDON CONSEIL INTERNATIONAL
Conseils Juridiques et Fiscaux
08 BP 1112 Abidjan 08
29, boulevard Cluzel
Tél: 20 30 00 82 Fax: 2021 37 76
Email: contact@mondonconseil.com

RENOUVELLEMENT DE MANDAT D'ADMINISTRATEURS
RENOUVELLEMENT DES MANDATS DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GENERAL
Par assemblée générale ordinaire en date du 19 juin 2014 enregistrée à Abidjan le 8 juillet 2014 sous le n° Reg.S.S.P.Vol.01, F75, N°1465, Bord.1465/14, les actionnaires de la société NEDERTEX ont décidé de renouveler les mandats d'administrateurs de Monsieur HANS OUVENDIJK, d'un des sociétés FRAGECI, BORCHEMPO et VUSICO BY pour une durée d'un an, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2014. Aux termes du procès-verbal du conseil d'administration de la société NEDERTEX en date du 19 juillet 2014, enregistré à Abidjan le 8 juillet 2014 sous le n° Reg.S.S.P.Vol.01, F75, N°1465, Bord.1465/13, les administrateurs de ladite société ont décidé de renouveler le mandat du Président du Conseil d'Administration de Monsieur Hans OUVENDIJK pour la durée de son mandat d'administrateur et de Directeur Général de Monsieur VAN DER GAAST pour la durée du mandat du Président du Conseil d'Administration. Deux exemplaires originaux timbrés et enregistrés des procès-

l'enregistrement de l'exploitation. Cassation des activités; L'Assemblée Générale décide consécutivement à la décision de dissolution adoptée, de fixer la date de cessation des activités au 10 MAIRS 2014. Radiation du RCCM; en conséquence, il a été sollicité la radiation de l'inscription de la société au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier d'Abidjan.

COHESION DE SOCIÉTÉ
Par acte sous seing privé enregistré à Bouaké le 21 juillet 2014, registre SSP, Vol 01 Folio 70, N° 651, bordereau 651, il a été constitué une SARL UNIPERSONNELLE, ayant pour objet toutes activités de transfert d'argent, finances, courtage en assurances, représentation, intermédiation, Gestion du patrimoine, Import-export, commerce général et Divers. Dénomination: AKA VIE STRATEGIE FINANCES, enseigne: AKA VIE; siège Bouaké Dar-Es-Salam; 01 BP 565 Bouaké 01; durée 99 ans; Capital social: 3000.000 FCFA en numéraire. Gérant: M. KOUADIO Akassi. Générale. Deux expéditions des statuts et de la DRC ont été déposées au greffe du tribunal de commerce de Bouaké, sous le numéro 69 du 22/07/2014. La société a été immatriculée au registre de commerce sous le numéro: CI-BCC-2014-B-3586.

RENOUVELLEMENT DE MANDAT D'ADMINISTRATEURS
RENOUVELLEMENT DES MANDATS DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GENERAL
Par assemblée générale ordinaire en date du 19 juin 2014 enregistrée à Abidjan le 8 juillet 2014 sous le n° Reg.S.S.P.Vol.01, F75, N°1465, Bord.1465/14, les actionnaires de la société NEDERTEX ont décidé de renouveler les mandats d'administrateurs de Monsieur HANS OUVENDIJK, d'un des sociétés FRAGECI, BORCHEMPO et VUSICO BY pour une durée d'un an, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2014. Aux termes du procès-verbal du conseil d'administration de la société NEDERTEX en date du 19 juillet 2014, enregistré à Abidjan le 8 juillet 2014 sous le n° Reg.S.S.P.Vol.01, F75, N°1465, Bord.1465/13, les administrateurs de ladite société ont décidé de renouveler le mandat du Président du Conseil d'Administration de Monsieur Hans OUVENDIJK pour la durée de son mandat d'administrateur et de Directeur Général de Monsieur VAN DER GAAST pour la durée du mandat du Président du Conseil d'Administration. Deux exemplaires originaux timbrés et enregistrés des procès-

RENOUVELLEMENT DE MANDAT D'ADMINISTRATEURS
RENOUVELLEMENT DES MANDATS DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GENERAL
Par assemblée générale ordinaire en date du 19 juin 2014 enregistrée à Abidjan le 8 juillet 2014 sous le n° Reg.S.S.P.Vol.01, F75, N°1465, Bord.1465/14, les actionnaires de la société NEDERTEX ont décidé de renouveler les mandats d'administrateurs de Monsieur HANS OUVENDIJK, d'un des sociétés FRAGECI, BORCHEMPO et VUSICO BY pour une durée d'un an, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2014. Aux termes du procès-verbal du conseil d'administration de la société NEDERTEX en date du 19 juillet 2014, enregistré à Abidjan le 8 juillet 2014 sous le n° Reg.S.S.P.Vol.01, F75, N°1465, Bord.1465/13, les administrateurs de ladite société ont décidé de renouveler le mandat du Président du Conseil d'Administration de Monsieur Hans OUVENDIJK pour la durée de son mandat d'administrateur et de Directeur Général de Monsieur VAN DER GAAST pour la durée du mandat du Président du Conseil d'Administration. Deux exemplaires originaux timbrés et enregistrés des procès-

Les créanciers de AFRIO OIL pourront faire opposition à la cession dans le délai de 30 jours à compter du présent avis, dans les conditions prévues aux articles 125 et 127 de l'Acte Uniforme relatif au Droit Commercial Général.

POUR AVOIS LE NOTAIRE
«DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU BOIS EXOTIQUE, DU METAL, CES TRAVAUX PUBLICS ET MINERS» par abrégé anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 100.000.000 de Francs CFA
Siège social: Abidjan
Yopougon, Zone Industrielle
01 BP 1833 ABIDJAN 01
RCCM N°: CI-GDB-300-B-3445

Procès-Verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date à ABIDJAN le 2 Juin 2014 et enregistré le 12 Juin 2014; les actionnaires ont décidé de l'extinction de l'objet social aux activités suivantes: Fabrication et installation de tous types de chaudières, chaudrons, industriels et chambres froides, industrielles et domestiques; La représentation de matériels didactiques, de matériels agricoles, de matériels de laboratoires, et leur service après-vente; Et de la mise à jour des Statuts d'ABIDJAN, le 10/07/2014 sous le numéro 5415- inscription modificative le 10/07/2014 sous le numéro CI-ABJ-2014-M-1409

POUR AVOIS LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
Etude de Maître OUIEI Coradé Germain
NOTAIRE
A la Résidence de MAM, au-dessus de la Pharmacie, LYMANA Ter. étage, P.3.
BP 486 Téléphone: 337914726
Email: matreouiei@abjooi.fr
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ
S.A.R.L. «EL SCHABBAI PECHE INTERNATIONALE» par abrégé anonyme
«ESP»

AVIS DE CONSTITUTION DE Société Coopérative
Dénommée: Société Coopérative Agricoles Africaines d'Assinanié
Coopérative (SCAANIAS/COOP-CA)
BP 536 Abomeyopou
Contact 07-57-85-4807-01-62-15

Suivant acte reçu en date du 16/07/2014 (statuts sous seing privé) par le Greffier en chef du Tribunal de Première Instance d'Abomeyopou (Côte d'Ivoire). Il a été constitué une société de coopérative dénommée: Société Coopérative Agricole Assinanié d'Abomeyopou avec Conseil d'Administration en abrégé SCAANIAS COOP-CA pour une durée de 99 ans. Son siège social est à Assinanié dans le département d'Abomeyopou. Capital social: 8.070.000FCF, ayant pour Président M. CA-MR BADA AMED, immatriculée au registre des Sociétés Coopératives sous le numéro CI-ABG-2014-C-078 ayant pour OBJET: La société coopérative SCAANIAS COOP-CA a pour objet directement ou indirectement, sur toute l'étendue du territoire national Ivoirien, et dans l'espace OHADA: - La production, l'achat et la collecte, le stockage, le transport, la commercialisation et la transformation de produits agricoles, et oléagineux. Elle a également pour objet de: -Apprivoiser les membres et intrants et en autres facteurs de production; améliorer conditions de vie et les techniques de travail de ses membres; acheter des équipements collectifs; former ses membres; octroyer des crédits aux coopérateurs et réaliser toutes actions économiques sociales et culturelles propres à atteindre l'objet de la société coopérative. Plus également, la société coopérative SCAANIAS COOP-CA pourra effectuer toute autre opération qui concourra à la réalisation de son projet social, et au développement de la communauté;

POUR AVOIS LE NOTAIRE
Société Coopérative Agricole Assinanié d'Abomeyopou avec Conseil d'Administration en abrégé SCAANIAS COOP-CA pour une durée de 99 ans. Son siège social est à Assinanié dans le département d'Abomeyopou. Capital social: 8.070.000FCF, ayant pour Président M. CA-MR BADA AMED, immatriculée au registre des Sociétés Coopératives sous le numéro CI-ABG-2014-C-078 ayant pour OBJET: La société coopérative SCAANIAS COOP-CA a pour objet directement ou indirectement, sur toute l'étendue du territoire national Ivoirien, et dans l'espace OHADA: - La production, l'achat et la collecte, le stockage, le transport, la commercialisation et la transformation de produits agricoles, et oléagineux. Elle a également pour objet de: -Apprivoiser les membres et intrants et en autres facteurs de production; améliorer conditions de vie et les techniques de travail de ses membres; acheter des équipements collectifs; former ses membres; octroyer des crédits aux coopérateurs et réaliser toutes actions économiques sociales et culturelles propres à atteindre l'objet de la société coopérative. Plus également, la société coopérative SCAANIAS COOP-CA pourra effectuer toute autre opération qui concourra à la réalisation de son projet social, et au développement de la communauté;

toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement à l'objet social, ou à tous autres objets similaires ou connexes. PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION: Monsieur HOUNOU Koré Robert; DIRECTEUR GENERAL: Madame BOUABRE Joana Eléonore épouse DEZA; Commissaire aux Comptes: le cabinet FGC, ayant son Siège à Abidjan Cocody 01 Plateaux, 76 tranches, rue des Jardins, 06 Boite Postale 679 Abidjan 06; représenté par Madame DJIBI N'Guetta Sélé Annie Marie Michel.

RESERVES EXTRAORDINAIRES: Les actionnaires peuvent constituer tous fonds spéciaux de réserves depuis un greffe sous le n° 5572 du 17/07/2014, RCCM N° CI-ABJ-2014-B-1813 du 21/07/2014.

ENTREPRISE COOPERATIVE DE SAINT-PAUL
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION (COOP-CA-ECSF)
Aux termes des statuts sous seing privé reçus en date du 23/06/2014 par Maître NIAMIEN Gilbert, greffier en chef de la Section du Tribunal de Saïandra, il a été constituée une société coopérative à Conseil d'Administration dénommée: «Entreprise Coopérative de SAINT-PAUL» en abrégé: COOP-CA-ECSF. Siège social: 47 A SAINT-PAUL, sous-préfecture de DOGBO, département de SAN-PEDRO, capital social: 2 210 000 FCFA pour une durée de 99 ans ayant pour Président du Conseil d'Administration Monsieur DAMIGOU HADO. Objet: la collecte et la commercialisation de produits agricoles de ses membres. Dépot au Greffe de la Section de Tribunal de Saïandra le 23/06/2014 sous acte N° 1971/14 et RSC N° CI-SAS-2014-C-126.

COOPERATIVE AGRICOLE DE DOBRE
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION (COOP-CA-COOPADO)
Aux termes des statuts sous seing privé reçus en date du 23/06/2014 par Maître NIAMIEN Gilbert, greffier en chef de la Section du Tribunal de Saïandra, il a été constituée une société coopérative à Conseil d'Administration dénommée: «Entreprise Coopérative de SAINT-PAUL» en abrégé: COOP-CA-ECSF. Siège social: 47 A SAINT-PAUL, sous-préfecture de DOGBO, département de SAN-PEDRO, capital social: 2 210 000 FCFA pour une durée de 99 ans ayant pour Président du Conseil d'Administration Monsieur DAMIGOU HADO. Objet: la collecte et la commercialisation de produits agricoles de ses membres. Dépot au Greffe de la Section de Tribunal de Saïandra le 23/06/2014 sous acte N° 1971/14 et RSC N° CI-SAS-2014-C-126.

ETUDE DE MAITRE N'GUETTA YVES-LANDRY
NOTAIRE
Le conseil d'Administration

ETUDE DE MAITRE N'GUETTA YVES-LANDRY
NOTAIRE
Le conseil d'Administration

ETUDE DE MAITRE N'GUETTA YVES-LANDRY
NOTAIRE
Le conseil d'Administration

ETUDE DE MAITRE ANGELE A.

